

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

**Procès-verbal** d'une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Grand-Métis tenue le 4 octobre 2021, 19h à la salle municipale de Grand-Métis sous la présidence de **Rodrigue Roy, maire**

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents les conseillers :

Madame Suzie Ouellet, monsieur Philippe Carroll, monsieur Jocelyn Fournier, madame Lucienne V. Ouellet, monsieur Jacques Vachon le tout formant quorum sous la présidence de **Rodrigue Roy** maire.

Assiste également à l'assemblée Mme Chantal Tremblay, directrice générale et trésorière de la municipalité de Grand-Métis.

La séance est ouverte à 19:05

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : 2021-148

Il est proposé par madame Lucienne V. Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en maintenant le point varia ouvert.

### 3. APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE EN SEPTEMBRE

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2021 à l'intérieur du délai prévu au Code municipal, la Directrice générale est dispensée d'en faire la lecture ;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du contenu du procès-verbal ;

Rés. : 2021-149

Il est dûment proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**D'APPROUVER ET D'ADOPTER**, tel que présenté, le procès-verbal de la séance tenue le 13 septembre 2021.

### 4. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 4.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET AUTORISATION DE PAIEMENT

**ATTENDU QUE** la directrice a remis à chacun des conseillers la liste des comptes à payer au 4 octobre 2021 ;

Il est dûment proposé par madame Lucienne V. Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Rés. : 2021-150

**D'APPROUVER** la liste des comptes à payer et d'autoriser la trésorière à en effectuer les paiements des comptes qui se détaillent comme suit :

Service de la paie (septembre) :	21 618.46 \$
Dépenses incompressibles payées en Septembre :	1 999.22 \$
Comptes à payer du mois :	1 637.28 \$

**4.2 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-0238 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT 2020-0233 CONCERNANT LES NUISANCES PUBLIQUES**

Monsieur Jacques Vachon donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement 2020-0233 concernant les nuisances publiques. Ce règlement a pour objet d'abroger l'article 26 concernant les imprimés. Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**4.3 DÉPÔT DES ÉTATS TRIMESTRIELLES DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2021**

La directrice générale dépose un état comparatif trimestriel, qui compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au 30 septembre 2021, et ceux des trimestres précédents qui ont été réalisés, et les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget

**4.4 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2022 - UMQ**

Rés. : 2021-151

Sur proposition de par monsieur Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion de l'UMQ (Union des municipalités du Québec) pour l'année 2022 au montant de 76.00\$ plus taxes.

**4.5 FORMATION POUR LES NOUVEAUX ÉLU(E)S (UMQ)**

Rés. : 2021-152

Suite aux élections générales de cet automne, l'UMQ offre un parcours de formation pour les nouveaux élus. Cette formation est d'une durée de 17 heures et est entièrement virtuelle. Le coût est de 300\$ par membre.

Il est proposé par madame Suzie Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les nouveaux élus puissent s'il le désire s'inscrire à la formation des nouvelles élues et des nouveaux élus offerte par l'UMQ.

**4.6 FIN DE LA PÉRIODE DE TRAVAIL DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL**

Rés. : 2021-153

ATTENDU que l'employé municipal terminera sa période de travail estivale le 16 octobre 2021.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver ces dates susmentionnées.

**4.7 EMBAUCHE DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE HIVERNALE**

Rés. : 2021-154

Il est proposé par madame Lucienne V. Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Grand-Métis engage monsieur Marc-André Migneault pour le déneigement des accès au garage et à la salle municipale (escalier et rampe pour handicapé) et de l'inspection sommaire du territoire de la municipalité.

Monsieur Migneault effectuera 5 hres / semaine pour ces tâches ; si un surplus de travail était nécessaire le temps travaillé sera accumulé et pris en congé durant la période estivale. La date de début est prévue vers la mi-novembre 2021.

5. **URBANISME ET VOIRIE**

5.1 **Aucun point**

6. **CORRESPONDANCE**

6.1 **APPUI FINANCIER À LA CAMPAGNE D'AUTOMNE DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RESSOURCE**

Attendu que la Ressource vient en aide à plus de 1200 personnes qui vivent avec un handicap au Bas Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine;

Rés. : 2021-155

Il est proposé par madame Suzie Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Grand-Métis fasse un don de 50 \$ à la Ressource d'aide aux personnes handicapées du BSL.

7. **VARIA**

7.1. **MODIFICATION CONTRAT EMPLOYEUR MUNICIPAL**

Rés. : 2021-156

Il est proposé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter au contrat de l'employé municipal un nouveau jour férié, soit la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, laquelle aura lieu à compter du 30 septembre 2021 et sera observée chaque année

7.2. **RETRAIT DE CANDIDATURE**

Monsieur Rodrigue Roy, maire sortant de la municipalité, a retiré sa candidature e date du 4 octobre, pour des raisons familiales. Il remercie toute l'équipe de leur bon travail et félicite Monsieur Marc-André Larrivée pour son élection au poste de maire pour Grand-Métis.

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de question s'est tenue de 19H30 à 19H35.

9. **LEVÉE / AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

À 19H35 l'ordre du jour étant épuisé :

Rés. : 2021-157

Il est dûment proposé par monsieur Philippe Carroll et résolu à l'unanimité des conseillers présents DE LEVER la présente séance.

\_\_\_\_\_  
M. Rodrigue Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Chantal Tremblay, dir.gén.

*Je, Rodrigue Roy, maire de la Municipalité de Grand-Métis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Rodrigue Roy, Maire*

Procès-verbal signé le \_\_\_\_\_ 2021